

# CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

## Compte-rendu de la réunion du mercredi 26 août 2015 à 19h00

Absent : F.Kowalzyk

Secrétaire de séance : H.de Vaumas

Assistent à la première partie du Conseil deux représentants des Carrières de Gurgy :

M. Grégory CHEESEMAN, responsable du site de Gurgy,

et M. Christophe GRUET, responsable foncier environnement.

### 1) Enquête publique sur un projet de carrière.

Entre le 24 août et le 25 septembre une enquête publique sera diligentée. La Commission remettra alors son avis au Préfet pour décision finale. Toutes les communes dans les 3 km alentour sont invitées à donner leur avis par délibération.

Le projet propose une extraction pendant 6 ans sur les 12 hectares de terrains appartenant à plusieurs propriétaires privés sur le lieu-dit les Graviers.

Les prélèvements par carottage ont révélé la présence de sable sur 3 à 5 mètres de profondeur. Les volumes de sable prévus se montent à 120 000 tonnes par an (plus de 500 t/j). Cela suppose une rotation d'environ 20 camions par jour qui emprunteraient l'ancienne voie du tacot débouchant sur la RD203 à Héry.

Si tout se déroule comme prévu, les premiers coups de pioche interviendront en juillet/août 2016.

En parallèle à l'extraction, les terrains seront remis en l'état, par phases, grâce à l'apport régulier de terre inerte en provenance de l'Auxerrois sur une durée de 10 ans (6 ans d'extraction + remblais et 4 ans de remblais), pour être rendue aux agriculteurs.

Le dossier complet est consultable en Mairie ou sur le site :

[www.yonne.gouv.fr/politiques-publiques/environnement](http://www.yonne.gouv.fr/politiques-publiques/environnement).

Il comprend :

- un résumé non technique,
- le dossier de demande d'autorisation d'exploiter,
- une étude d'impact (installation classée par la protection de l'environnement),
- une notice d'hygiène et santé du personnel.

Le diagnostic archéologique demandé par le Préfet de Région sera réalisé au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015.

### 2) Compte Rendu du Conseil du 3 juin 2015

Le CR de la réunion du 3 juin 2015 est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

### 3) Délibérations.

- Baux des logements communaux : ils sont obligatoirement de 6 ans non sécables.
- Indemnité du percepteur de Chablis : elle sera de 307,33 €
- Encaissement de chèques : 68,85 € du Comité des Fêtes pour usage de la photocopieuse ; 50,00 € sur les 101 € de la quête après le concert à l'église le 5 juin (les 51 € restant ont été remis au responsable de la chorale).
- FPIC (Fonds national de péréquation des ressources communales) : 3 764 € à payer (3 000 au Budget).

### 4) Informations générales et questions diverses.

- Gilles CORNAT, employé de la CCPC remplace Thierry RAGNET (2 jours par semaine).
- Sécurisation de la RD5 : nous demanderons un devis pour la pose de rondins verticaux qui rétrécissent la chaussée sur les deux entrées de Rouvray.
- SAFER : appel à candidature pour restitution, échange ou substitution de 22 ha de terre/pré et bois/taillis qu'elle possède ou envisage d'acquérir.
- Accord pour utilisation gratuite du Foyer par le Cté des Fêtes pour ses activités proposées à tous .
- Visite le 5 août de Mme TEYSSIC, mandatée par le Syndicat des déchets du Centre Yonne pour un audit de notre Espace Tri.
- Ligne Haute Tension (225 000 V) : RTE annonce le renforcement des 80 poteaux électriques de la ligne de Ligny à Villeneuve (1948) selon les principe de forage de micro pieux.

La séance est levée à 21 h 20

Le Maire